



Inauguration de la pépinière éco-solaire de la Ville de Dudelange

- 21 avril 2022 -

Ce jeudi 21 avril a été inaugurée la nouvelle pépinière communale de la Ville de Dudelange, à la fois comme projet d'insertion professionnelle et comme projet de développement durable, en un mot un projet éco-solaire !

Au cours des années 2018 -2019, la Ville de Dudelange a planifié et construit une serre deux zones (chaude et froide), exclusivement dédiée à ce projet, qui a atteint son rythme de croisière dès 2020, avec un cycle complet de plantations.

La pépinière éco-solaire fonctionne avant tout comme **projet d'insertion professionnelle** et s'intègre pour cela dans le cadre de l'Initiative sociale de la Ville de Dudelange. La pépinière intègre des demandeurs/euses d'emploi qui sont souvent particulièrement éloignés-e-s du premier marché de l'emploi.

L'Initiative sociale de la Ville de Dudelange : un fonctionnement efficace et original en faveur des demandeurs d'emploi

L'Initiative sociale en faveur de l'emploi de la Ville de Dudelange a été créée en 2004 et a pour objectif la réinsertion socio-professionnelle de demandeurs/euses d'emploi inscrit-e-s à l'ADEM. Elle est conventionnée avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire et subventionnée par le Fonds pour l'emploi. Les bénéficiaires de notre Initiative sociale sont affecté-e-s à différents services de la Ville de Dudelange. Leurs activités auprès de ces services leur permettent d'améliorer leurs compétences professionnelles et sociales, afin de se préparer à un stage en entreprise, un apprentissage (adulte), ou encore à un poste sur le marché du travail. L'Initiative sociale de la Ville de Dudelange peut prendre en charge l'équivalent de 21 postes à temps plein, les contrats de travail pouvant être à temps plein ou à temps partiel. L'embauche au sein de notre Initiative sociale comprenant un CDD de maximum 2 ans ne peut que se faire par le biais de l'ADEM.

L'originalité des différents projets de l'Initiative sociale consiste dans le fait que les demandeurs/euses d'emploi ne sont pas regroupé-e-s au sein d'une seule et même équipe. En ce qui consiste la pépinière éco-solaire : elle est composée d'une cheffe d'équipe et de 3 bénéficiaires qui y travaillent. Cependant ces personnes sont intégrées au sein de différentes équipes du service des Espaces verts de la Ville de Dudelange, lorsque, selon les saisons, il y a moins de travaux à effectuer dans la pépinière.

Un encadrement social, technique et pédagogique

Le suivi individuel est garanti par le service local de l'emploi/Initiative sociale qui peut en outre offrir son soutien en cas de problématiques plus personnelles (sociales, économiques...), en étroite collaboration avec les responsables de la pépinière éco-solidaire, le personnel de l'ADEM, ainsi qu'avec de nombreux autres acteurs du travail social et de l'insertion professionnelle.

Des formations (internes et externes) centrées sur l'avenir professionnel sont proposées aux bénéficiaires, que ce soit dans le domaine des espaces verts ou dans d'autres domaines, selon le projet professionnel de la personne concernée. L'objectif étant la guidance vers un emploi – souvent vers un premier emploi - ou, le cas échéant, vers un projet alternatif : atelier protégé, apprentissages (adultes) ou autres.

Dans certains cas, une embauche définitive au sein d'un service de la Ville de Dudelange est envisageable, dans le cas d'une vacance de poste. Cela étant, les bénéficiaires sont encouragés à opérer leurs recherches sur le marché de l'emploi, afin d'augmenter leurs chances de réinsertion professionnelle.

Une production destinée à l'ensemble de la communauté dudelangeoise

Les tâches affectées aux bénéficiaires du projet incluent l'ensemble des étapes de la culture des plantes et des fleurs (préparation de la terre, ensemencement, arrosage, repiquage, récolte...). Ces cultures serviront entre autres :

- aux besoins du service des espaces verts de la ville (massifs de fleurs...)
- aux jardins éducatifs dont dispose presque chacune des écoles fondamentales de la ville
- au « Mäerchebësch », le jardin éducatif situé derrière l'Hôtel de Ville
- au jardin pédagogique de la cité jardinière (route de Zoufftgen)
- aux petits îlots dispersés sur le territoire de la ville dans le cadre du projet Dudel'mange et où tous les citoyens peuvent se servir

Un projet de développement durable

Ce projet est non seulement engagé dans une démarche de réinsertion professionnelle à destination de personnes rencontrant des difficultés à s'établir sur le premier marché de l'emploi, mais il s'inscrit également dans une démarche de développement durable. En effet, aucun pesticide ni aucun engrais chimique ne seront utilisés pour les cultures de la serre, l'achat des semences se fait auprès de producteurs locaux et sont issues de productions responsables, les plants sont issus de cultures autochtones et l'arrosage est effectué grâce à un système de récupération des eaux de pluie.

Le budget investi pour la construction de la serre s'élève à 190 000 €. **Les principales entreprises** impliquées dans ce projet, en plus des nombreux services de la ville, sont Nitsch H. & Sohn GmbH, Lucas Sàrl, Patrick Farenzena, Ingetech S.A., Best Ingénieur Conseils sàrl, Service électricien - Travaux d'électricité.

Le collège des bourgmestre et échevins,

Dan Biancalana, bourgmestre

Loris Spina, René Manderscheid, Josiane Di Bartolomeo-Ries, Claudia Dall'Agnol, échevins